

Génocide au Rwanda : le fugitif Protais Mpiranya est mort en 2006

AFP, 12 mai 2022

Protais Mpiranya, le fugitif le plus recherché par la justice pour son rôle dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, est décédé en 2006, ont annoncé jeudi les procureurs de l'ONU enquêtant sur l'affaire.

« *A la suite d'une enquête difficile et intensive, le Bureau du Procureur a pu déterminer que Mpiranya est mort le 5 octobre 2006 à Harare au Zimbabwe* », a indiqué le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI) dans un communiqué.

En cavale depuis 2000, Protais Mpiranya était depuis l'arrestation de Félicien Kabuga le fugitif rwandais le plus recherché par la justice, pour son implication présumée dans le génocide, où il commandait alors la très puissante garde présidentielle.

Il avait été inculpé en 2000 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) de 8 chefs de génocide, complicité dans le génocide, crimes contre l'humanité et crimes de

guerre.

M. Mpiranya est notamment accusé, avec d'autres, d'avoir fait tuer le 7 avril 1994, aux premières heures du génocide des Tutsi, la Première ministre hutu modérée Agathe Uwilingiyimana, dix Casques bleus belges chargés de sa protection et plusieurs personnalités politiques de premier plan, ainsi que leurs familles et domestiques.

Après la publication de l'acte d'accusation par le TPIR en 2002, Mpiranya s'est enfui au Zimbabwe, où il vécut jusqu'à sa mort, a précisé le tribunal.

Sa présence au Zimbabwe, et plus tard sa mort, furent délibérément dissimulées suite aux efforts concertés de sa famille et de ses associés, a-t-il ajouté.

« *Pouvoir présenter ce qu'il est advenu du dernier des principaux fugitifs du TPIR – Protais Mpiranya – est une étape importante dans nos*

efforts continus afin d'obtenir justice pour les victimes du génocide de 1994 contre les Tutsi », a salué le procureur du tribunal Serge Brammertz.

« Pour les victimes de ses crimes, Mpiranya était un fugitif redouté et notoire », a-t-il ajouté, soulignant que *« la confirmation de sa mort apporte la consolation de savoir qu'il ne pourra plus jamais nuire à autrui »*.

« Il ne manque désormais plus que cinq fugitifs sous la juridiction du Mécanisme », a souligné le tribunal onusien.

On estime que 800.000 Tutsi et Hutu modérés ont péri en 100 jours de massacre en 1994 au cours desquels des miliciens hutu ont massacré des Tutsi se cachant dans des églises et des écoles.